

Département de science politique

Trimestre : hiver 2014

Pol 8701 : Analyse des politiques et ressources publiques

Professeur : Carolle Simard

Mardi : 14:00-17:00

Bureau : A-3560

POL 8701 Analyse des politiques et ressources publiques (4 cr.)

Étude de l'analyse des politiques publiques et de sa démarche dans le système de gestion. Processus de prise de décision dans le secteur public. Étude de la « faisabilité » de l'analyse des politiques. Analyse des ressources financières, humaines, matérielles et institutionnelles (lois, règlements, organismes) dont l'État moderne peut disposer pour la distribution des biens et services publics. Examen des avantages et des inconvénients des nouveaux modèles de gestion étatique.

Problématique du cours

Dans le cadre de ce séminaire, nous allons tenter de répondre à ces trois questions : que fait l'État contemporain, comment le fait-il et quels sont les systèmes d'action particuliers qui prennent forme dans un tel environnement ? Pour nous mettre sur la voie des réponses à apporter à ces questions, nous proposons une démarche en trois temps. Dans un premier temps, il s'agit de revisiter les travaux issus du courant des politiques publiques, ces dernières élargissant le champ de la politique. Ensuite, de manière à développer notre compréhension du contexte dans lequel prend forme la résolution des problèmes les plus importants auxquels font face les États contemporains, nous revenons sur les approches critiques du modèle rationnel; nous examinons en quoi et pourquoi, trop souvent, les conséquences de l'application d'un tel modèle dans les bureaucraties a donné lieu à un résultat sous-optimal. Enfin, nous revenons sur le nouvel environnement que nous donnent à voir les techniques contemporaines de gestion et de décision. Notre intérêt porte notamment sur les systèmes d'action émergeant des nombreux réseaux où se regroupent une multitude d'acteurs aux intérêts les plus souvent divergents. Si la prise de décision apparaît de plus en plus complexe, les problèmes de la responsabilité (imputabilité) et de l'évaluation des politiques publiques demeurent entiers. Voilà pourquoi il importe de prendre la mesure de ces deux questions non résolues dans notre examen. Notons que, tout au cours du trimestre, des efforts soutenus seront consentis dans le but d'enrichir tant la réflexion théorique que méthodologique des étudiants de ce séminaire.